

LAPE

BULLETIN
INTERCOMMUNAL

CRÈCHES

RAM

MULTI

ACCUEIL



SOMMAIRE

- 3 ÉDITO DU PRÉSIDENT
- 4-5 PETITE ENFANCE
- 6 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET NUMERIQUE
- 7 HABITAT
- 8-9 DÉCHETS MÉNAGERS ET DECHETTERIES
- 10-11 ENVIRONNEMENT
- 12 SPORTS

Horaires de la DÉCHETTERIE

intercommunale de Bayon

du 1^{ER} Avril au 30 Septembre inclus.

Mardi 14h – 18h30
Mercredi 14h – 18h30
Jeudi 14h – 18h30
Vendredi 14h – 18h30
Samedi 9h – 12h / 14h – 17h

du 1^{ER} Octobre au 31 Mars inclus.

Mardi 14h – 16h30
Mercredi 14h – 16h30
Jeudi 14h – 16h30
Vendredi 14h – 16h30
Samedi 9h – 12h / 14h – 17h

Les Locaux de la CC3M 4 rue de la Meurthe à Mont-sur-Meurthe

Sont ouverts
Du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

03 83 71 43 62

secretariat@cc3m.fr

www.cc3m.fr

Horaires de la DÉCHETTERIE

intercommunale de Blainville s/ l'Eau

du 1^{ER} Avril au 31 Octobre inclus.

Lundi 14h – 17h30
Mardi 10h – 12h / 14h – 17h30
Mercredi 10h – 12h / 14h – 17h30
Vendredi 10h – 12h / 13h30 – 18h30
Samedi 10h – 12h / 13h30 – 18h30

du 1^{ER} Novembre au 31 Mars inclus.

Lundi 14h – 16h30
Mardi 10h – 12h / 14h – 16h30
Mercredi 10h – 12h / 14h – 16h30
Vendredi 10h – 12h / 13h30 – 17h30
Samedi 10h – 12h / 13h30 – 17h30



Horaires de la BIBLIOTHÈQUE intercommunale Marie Marvingt de Bayon

du lundi 9 juillet au samedi 1^{ER} septembre inclus.

Lundi 13h – 16h
Mardi 13h – 17h
Mercredi 9h – 12 / 14h – 17h
Vendredi 14h – 17h
Fermeture le samedi matin

Horaires classiques :

Mardi : 13h – 17h
Mercredi : 9h – 12h / 14h – 17h
Vendredi : 14h – 17h
Samedi : 9h – 12h



EDITO

18 mois d'existence, déjà, pour notre nouvelle communauté de communes. Et pourtant, nombreux sont ceux d'entre vous qui se demandent quelle est sa place dans votre quotidien, voir même qui ne l'identifient toujours pas. Certains la considèrent comme une rivale à leur commune.

«Je fais partie de ceux qui sont convaincus que la commune, si petite soit elle gardera toute sa place. C'est le lien le plus direct, le plus humain avec la population. Pour autant, se mettre ensemble pour œuvrer sur des projets, des actions communes est un gage d'efficacité, mais aussi de solidarité.»

La première mission confiée aux communautés de communes c'est la collecte des déchets ménagers avec l'obligation d'être de plus en plus vertueux. Pour répondre à cette demande sociétale et environnementale, vos élus ont décidé d'instaurer la tarification incitative sur l'ensemble du territoire dès **Janvier 2019**. Un changement important pour la moitié de la population qui suscite inquiétude et parfois polémique. Le souci de tout élu est bien évidemment de rendre ce service à moindre coût. C'est la raison pour laquelle la part incitative vous rendra en partie acteurs du coût final.

La qualité de vie se joue au cœur des familles, y compris chez les tout petits. Afin de les aider au quotidien, la communauté de communes accompagne les parents dans ses 5 structures multi-accueils. Un service important en termes d'attractivité pour les nouvelles générations sur notre territoire. Un travail est en cours pour apporter la même qualité de service sur l'ensemble des structures.

Votre communauté de communes fait aussi la part belle à la **culture** en soutenant les associations, en étant partenaire des initiatives locales ou en portant elle-même des manifestations événementielles. Ce mois de mai en fût une magnifique vitrine avec le Village à Bascule qui accueillait plus de 4000 visiteurs sur un week-end dans un de nos plus petits villages. S'en est suivi un week-end dédié à la nature avec le festival Déclit Nature sur un des bourgs centres, sans oublier le Festival de musique sacrée et baroque de Froville qui fait rayonner le territoire.

L'environnement n'est pas le laissé pour compte puisque d'importants travaux de re-naturalisation ont été réalisés sur l'Euron et nos agents œuvrent au quotidien sur l'Espace Naturel Sensible du Plain afin de le rendre accessible à tous.

Des projets vont se concrétiser :

L'arrivée de la fibre optique pour les communes les moins connectées, l'aménagement de la halte ferroviaire de Bayon.

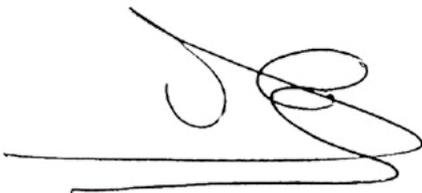
Des réflexions sont en cours concernant :

L'ouverture au public de l'Espace Naturel Sensible proche de l'Entre-Deux-Eaux sur Blainville-sur-l'Eau et Mont-sur-Meurthe, la construction d'une maison de santé et d'un nouveau multi-accueil à Gerbéviller.

Tout ceci peut aboutir grâce à une mobilisation forte des élus et des 62 agents de la communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle. Un collectif au service du bien commun.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances estivales.

Philippe DANIEL
Président de la CC3M



Bulletin Intercommunal n°2 - Juillet 2018 - 9000 exemplaires

Éditeur : Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle

Graphismes et illustrations : Les créas de Ludow

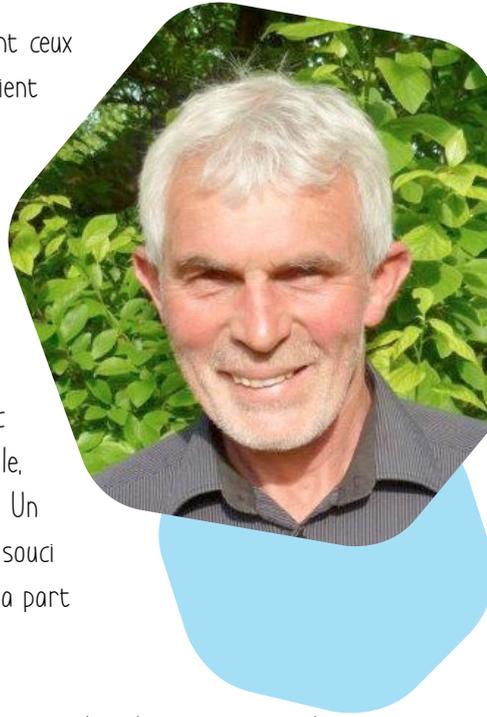
Imprimerie : Lorraine Graphic

N° ISSN : 2554-6783

Directeur de la publication : Philippe DANIEL

Directeur de la rédaction : Jonathan KURKIENCY

Ont participé à ce numéro : Mathilde MOREL, Noémi AUGER, Virginie COEUGNET, Delphine GREINER, Anaïs LALFER, Géraud COUSTANS, Florian KLEIN, Cédric TROCHAIN.



PETITE ENFANCE :

une compétence désormais entre les mains de la CC3M

Dans le cadre de l'harmonisation des compétences, les élus communautaires ont décidé de confier au 1^{er} janvier 2018 la compétence petite enfance à la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle, soit la gestion de 5 multi-accueils situés à Bayon, Blainville-sur-l'Eau (centre et haut de places), Damelevières et Gerbéviller : un Relais Assistants Maternels (RAM); des Lieux d'Accueil Parent Enfants (LAPE).

MA

Multi-Accueils

Accueil de l'enfant
à partir de
10 semaines

Toute la semaine,
quelques jours,
quelques heures.

Régulièrement,
occasionnellement
ou en urgence



Vous voulez trouver un mode de garde pour vos enfants, la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle vous propose 5 sites gérés par des professionnels de la petite enfance, soit 98 places. Des réflexions sont en cours pour augmenter la capacité d'accueil.

Spécialisées dans l'accompagnement de vos tout petits au quotidien, les équipes ont pour vocation d'aider chaque enfant à s'épanouir sur les plans physique, psychologique et social en respectant son propre rythme.

Elles savent aussi s'adapter aux besoins particuliers, notamment en cas de handicap. Chaque équipe propose par ailleurs des projets pédagogiques tout au long de l'année.

Tarif

La participation financière des parents est progressive, elle est établie en fonction des barèmes fixés par la CAF. Le tarif horaire est calculé d'après le revenu net imposable et la composition de la famille.

Fourniture des repas et des couches

La CC3M souhaite offrir les mêmes services aux familles dans chaque établissement du territoire. De ce fait, une harmonisation est en cours pour que notamment les couches et les repas soient fournis à chaque enfant, sans augmentation des tarifs et ce avant la fin de l'année 2018.

Coordonnées des multi-accueils

Pour obtenir des informations, s'inscrire et connaître le fonctionnement des multi-accueils, n'hésitez pas à contacter les directrices :

BERGAMOTE

Ouvert du lundi au vendredi de
7h00 à 18h30
Rue du Presbytère
54360 Blainville-sur-l'Eau
03 83 75 73 52
bergamote@cc3m.fr
Directrice : Sandra GRANDJEAN

LES P'TITS MOUSSES

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h00 à 18h30
22 rue du Rendez-vous
54360 Blainville-sur-l'Eau
03 83 75 04 59
lesptitsmousses@cc3m.fr
Directrice : Catherine GAUTRIN

FRIMOUSSE

Gestion par l'ADMR Mortagne
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h00 à 18h30.
Rue de l'école
54830 Gerbéviller
03 83 71 16 58
admr.frimousse@fedes54.admr.org
Directrice : Karine HOUTH

LES LOUPIOTS

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h00 à 19h00
4 rue Jean Moulin
54360 Damelevières
03 83 72 09 96
lesloupiots@cc3m.fr
Directrice : Corinne CAMBAZARD

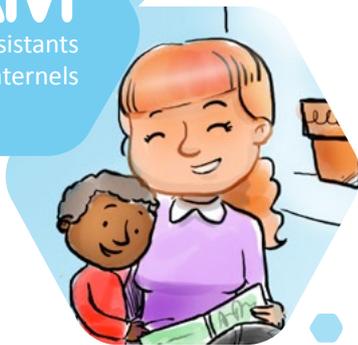


MIRABEL'ANGE

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h00 à 18h30
5 rue des hauts fossés
54290 Bayon
03 83 70 90 28
mirabelange@cc3m.fr
Directrice : Anabelle MERLET

RAM

Relais Assistants Maternels



Le 1^{er} janvier 2018, la gestion du Relais Assistants Maternels (RAM) a été transférée à la CC3M par la Commune de Damelevières. Les assistantes maternelles et les parents de l'ensemble du territoire peuvent dorénavant contacter gratuitement le RAM.

Le RAM, c'est quoi ?

Le RAM est un lieu d'accueil, d'information, de rencontre et d'échange **au service des parents et des assistantes maternelles** pour obtenir notamment des informations sur :

- Les contrats de travail,
- le calcul de la mensualisation,
- les congés payés,
- la convention collective des assistants maternels,
- la mise en relation avec les parents employeurs à la recherche de solution de garde,
- les différents modes d'accueils des enfants de la CC3M

Des entretiens individuels peuvent également être proposés, par téléphone ou sur rendez-vous dans les locaux du RAM.

Des ateliers éducatifs sont aussi proposés pour les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles : ils leur permettent d'apprendre ensemble à jouer, à partager et à découvrir des animations nouvelles.

Les activités sont pour le moment proposées à Damelevières. L'objectif de la CC3M est d'étendre ce service à l'ensemble du territoire en proposant en 2019 des permanences délocalisées à Bayon et Gerbéviller.

COORDONNÉES RAM

4 rue Jean Moulin
54360 Damelevières
03 83 73 26 18
ram@cc3m.fr

Animatrice : Aline WEISSE

HORAIRES

(sur rdv et/ou permanences téléphoniques)

Mardi : 8h - 12h

Mercredi et Jeudi : 8h - 12h et 13h - 14h

Vendredi : 8h - 12h et 13h - 15h

LAPE

Lieux Accueil
Parents Enfants



Les LAPE, c'est quoi ?

Le rôle des LAPE est de :

- participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant,
- d'offrir un soutien aux parents en leur donnant l'opportunité d'échanger avec des professionnels formés à l'écoute ainsi qu'avec d'autres parents.

Les LAPE sont ouverts gratuitement aux enfants de moins de 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps de jeux et d'échange. La fréquentation du LAPE est basée sur le volontariat et le respect de la confidentialité.

A noter : La CC3M réorganise les LAPE afin de le développer sur l'ensemble du territoire.

LAPE BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Port : 06 74 17 94 18

lape@cc3m.fr

LAPE GERBÉVILLER

mercredis de 8h30 à 12h00
Maison des Services 1^{er} étage

12 rue Maurice Barrès

54 830 Gerbéviller

Tel : 03 83 74 45 38

Port : 06 14 51 34 58

asso.frmont@famillesrurales.org

LAPE MONT-SUR-MEURTHE

mardis de 8h30 à 12h00

Association Familles Rurales

3 rue de la eurthe

54360 Mont-sur-Meurthe

Tel : 03 83 74 45 38

Port : 06 14 51 34 58

asso.frmont@famillesrurales.org

Les LAPE sont fermés en juillet et août.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :

Noémi AUGER, Chargée de développement au 03 83 71 43 62 ou par mail : noemi.auger@cc3m.fr

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & NUMÉRIQUE

Aménagement de la gare de Bayon Virecourt

La gare de Bayon Virecourt est très fréquentée par les habitants de la CC3M et des territoires voisins qui se rendent vers Nancy et Epinal :

57 arrêts et 500 voyageurs par jour. Le parking actuel n'est plus adapté. C'est un espace restreint et vieillissant. C'est pourquoi, il a été décidé de le réaménager, de l'optimiser et d'en développer l'écomobilité.

Les travaux débuteront mi-août 2018 et permettront aux usagers de continuer à se garer sur une partie du parking.

Ce projet avoisinant les 530 000€ prévoit la réalisation de :

- 1 parking de 100 places
- 3 places pour Personnes à Mobilité Réduite
- 4 places pour voitures électriques
- 1 abri/arrêt de bus
- 1 chemin réservé aux piétons
- 1 abri vélos sécurisé
- 1 panneau d'information électronique
- plusieurs espaces verts...



La CC3M, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, la Multipole Sud Lorraine et Gares & Connexions (SNCF) portent ensemble l'aménagement de la gare de Bayon-Virecourt avec le soutien de l'Etat, la région Grand Est et le Conseil Départemental 54.

Très haut débit

Au premier semestre 2019, 20 des 37 communes de la CC3M seront équipées du Très Haut Débit (THD – ou fibre optique).

Le Très Haut Débit, c'est quoi ? c'est un accès à Internet performant, qui permet d'envoyer et de recevoir rapidement des données (documents, photos, vidéos...). L'accès est considéré à « Très Haut Débit » lorsqu'il est supérieur à 30 Mégabits par seconde.

La Région Grand Est, les Conseils Départementaux et les communautés de communes se sont fédérés afin de fournir le Très Haut Débit à toutes les communes qui ne bénéficient pas des investissements des opérateurs privés. L'entreprise Losange a ainsi été chargée de construire ce réseau de fibre optique en moins de 5 ans et de l'exploiter durant 35 ans.

La CC3M participe au financement à hauteur de 100 € par prise, soit 822 200 € au total. La mise en place des prises est gratuite pour l'ensemble des foyers du territoire de la CC3M !

Les premiers travaux commenceront fin 2018 dans les communes de la CC3M aux plus faibles débits :

Borville ● Brémoncourt ● Clayeures ● Domptail-en-l'Air ● Einvaux ● Essey-la-Côte ● Haigneville ● Haussonville
Landécourt ● Loromontzey ● Lorey ● Méhoncourt ● Moriviller ● Remenoville ● Romain ● Rozelieures ●
Saint-Boingt ● Saint-Germain ● Saint-Mard ● Saint-Remy-aux-Bois

Pour les autres communes les travaux se dérouleront entre 2019 et 2022.

L'échéancier d'intervention n'est pas encore connu.

L'information vous sera communiquée quelque temps avant le début des travaux.



Vous avez droit à des conseils gratuits et des aides financières :

Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique du Pays du Lunévillois (PTRE)



L'objectif de la plateforme est d'informer et sensibiliser les propriétaires sur leur consommation d'énergie ainsi que d'éveiller leur intérêt pour la rénovation énergétique.

La plateforme propose un service gratuit en deux étapes :

Répondre aux questionnements des habitants sur la consommation d'énergie de leur logement (électricité, gaz, fioul, bois...) pour mieux la comprendre et la maîtriser.

Soutenir les foyers qui souhaitent commencer des travaux de rénovation : réalisation d'un diagnostic énergétique initial, analyse des devis, suivi de l'exécution des travaux jusqu'à la réception. La plateforme vous accompagne également pour obtenir les différentes aides financières auxquelles vous pourriez avoir droit. Le but est d'éviter les mauvais choix et les dépenses inutiles.

Comment bénéficier de l'aide de la Plateforme Locale de Rénovation Energétique ? En contactant la CC3M. Vous remplirez alors un questionnaire sur votre logement et votre démarche. Vous serez ensuite contacté par un technicien pour fixer un rendez-vous chez vous et réaliser un diagnostic. Il vous sera alors délivré un rapport PASS'ECO ENERGIE.

La Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique est portée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Lunévillois, en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la Région Grand Est et les 4 intercommunalités qui composent le PETR du Pays du Lunévillois - dont la CC3M.

PROTOCOLE HABITER MIEUX : POUR LES REVENUS MODESTES

Le programme national « Habiter Mieux », vous permet de bénéficier d'une aide financière de l'état et d'un accompagnement pour rénover votre logement. Les travaux (fenêtres, isolation, chauffage...) doivent permettre de diminuer les déperditions d'énergie de votre habitation.

La CC3M vous octroie une prime complémentaire de 500€ par dossier.

Les travaux devront être accompagnés par la PTRE (article ci-dessus). Le public éligible est dit modeste (conditions de revenus selon barème de l'Agence Nationale de l'Habitat - ANAH).

Le Protocole Habiter Mieux est signé par la CC3M et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois en partenariat avec le Conseil Départemental et l'Etat.

PROGRAMME D'AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (HORS ANAH)

Pour les propriétaires non éligibles au protocole Habiter Mieux (avec des revenus supérieurs au barème), la CC3M a mis en place une aide liée aux travaux de rénovation énergétique. Les travaux doivent permettre de diminuer les déperditions d'énergie de votre habitation : changement de fenêtres, isolation, chauffage...

La CC3M octroie une aide de 10 % du montant des travaux, avec un plancher de travaux à 5 000€ HT (soit 500 €) et un plafond à 15 000€ HT (soit 1 500 €). Les travaux devront être accompagnés par la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique du Lunévillois (voir article ci-dessus).

Programme d'aides aux ravalements de façades

Enfin, la CC3M a créé un programme d'aides aux ravalements de façades. Il n'est pas conditionné aux revenus et est cumulable avec le Protocole Habiter Mieux ou le programme d'aides hors ANAH (décrits ci-dessus - sauf dans le cadre d'une isolation par l'extérieur).

La CC3M accorde 500€ pour une dépense minimum de 5 000€ HT.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 54 (CAUE) pourra être associé à ce programme en tant que partenaire (conseils d'un architecte, notamment concernant le bâti lorrain ancien).

Informations détaillées sur l'ensemble des aides habitat auprès du chargé de développement de la CC3M : Cédric TROCHAIN
cedric.trochain@cc3m.fr
ou 03 83 71 43 62
Les règlements d'attribution sont sur
www.cc3m.fr.

DÉCHETS MÉNAGERS & DÉCHETTERIES

Depuis la **fusion des 3 communautés de communes** au 1er janvier 2017, plusieurs modes de fonctionnement cohabitent au sein du service de gestion des déchets ménagers et déchetteries de la **CC3M**.

Les marchés en cours se terminent le 31 décembre 2018, ce qui donne l'opportunité à la CC3M de réorganiser ce service en harmonisant, en optimisant et en maîtrisant au mieux les coûts pour elle et ses usagers.

La CC3M a fait appel à un bureau d'études pour l'aider dans cette démarche. Suite à son diagnostic, les élus communautaires ont voté plusieurs points lors de leur séance du 4 avril 2018.

Voici ce qui a été décidé :

FINANCEMENT

Une part incitative va être intégrée au paiement du service. Le but est d'encourager chacun (habitants, collectivités, entreprises, commerçants, artisans et structures d'accueil) à réduire et trier ses déchets. Cette part incitative reposera sur les levées (nombre de ramassages) et sur les pesées (poids des poubelles). C'est déjà le cas pour 31 communes des anciennes Communautés de Communes du Bayonnais et de la Mortagne. Il s'agit de l'étendre à l'ex-Communauté de Communes du Val de Meurthe.

Le choix du mode de financement sera voté en juin par les élus : il sera soit intégré aux taxes, soit sur facture.



LES DÉCHETS RECYCLABLES

A compter du 1er janvier 2019, les bacs et sacs de déchets recyclables seront ramassés toutes les deux semaines, en porte à porte, par les agents du service ordures ménagères de la CC3M. Des sacs de tri et des conteneurs jaunes seront distribués gratuitement aux habitants.

A l'exception des bornes à verre, les points d'apports volontaires seront supprimés sur les 6 communes suivantes : Barbonville, Blainville-sur-l'Eau, Charmois, Damelevières, Mont-sur-Meurthe et Vigneulles.



LES DÉCHETS VERTS

Ils sont à déposer en déchetterie de Blainville-sur-l'Eau et Bayon. Les communes possédant des bennes ou plateformes décentralisées continueront de collecter les déchets verts. Le mode de financement par l'utilisateur ne change pas.





LES BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES ET LEUR RAMASSAGE

Nouveaux bacs de collecte :

Entre octobre et décembre 2018, une société prestataire de la CC3M viendra rencontrer chaque usager des communes de Barbonville, Blainville-sur-l'Eau, Charmois, Damelevières, Mont-sur-Meurthe et Vigneulles pour lui fournir gratuitement un bac de collecte muni d'un verrou et d'une puce d'identification. La taille sera adaptée à la composition du foyer (120 litres pour 1 à 3 personnes et 240 litres à partir de 4 personnes). Les foyers de 3 personnes du secteur du Bayonnais se verront échanger leur bac dans un souci d'harmonisation. Les entreprises, commerçants et structures d'accueil auront, bien sûr, des bacs proportionnés à leur activité.

Ramassage des ordures ménagères :

Il sera effectué sur l'ensemble du territoire par une société de prestation de services. Les communes les plus denses de la CC3M, à savoir Bayon, Blainville-sur-l'Eau, Damelevières, Mont-sur-Meurthe et Gerbéviller ainsi que les campings, auront un ramassage des ordures ménagères toutes les semaines. Pour les autres communes, il se fera toutes les deux semaines.

Le bureau d'études a démontré que ce rythme de ramassage correspondait tout à fait aux habitudes de sortie des bacs dans les foyers du territoire.



LES DÉCHETTERIES

Chaque usager de la CC3M pourra prochainement accéder aux deux déchetteries du territoire (Bayon et Blainville-sur-l'Eau) selon sa préférence. L'accès se fera grâce à un badge (système déjà existant à Blainville-sur-l'Eau) que les usagers actuels de la déchetterie de Bayon se verront attribuer pour remplacer leur macaron. A partir du 1er janvier 2019, les deux déchetteries seront tenues et entretenues par des agents de la CC3M.



Afin que ces changements (qui s'inscrivent dans une démarche globale de réduction des déchets et de préservation de l'environnement) vous soient expliqués au mieux, la CC3M organisera des réunions d'information sur le territoire, entre septembre et décembre 2018. Un bulletin concernant uniquement les déchets ménagers et les déchetteries sera aussi distribué en octobre 2018.

Pour toute information complémentaire :



Ambassadeur du tri :
Christian GUZRANYI
christian.guzranyi@cc3m.fr
03 83 71 43 62

Chargée de développement :
Anaïs LALFER
anaïs.lalfer@cc3m.fr
03 83 71 43 62

Restauration de l'Euron

L'Euron prend sa source dans les Vosges (Réhaincourt), traverse de nombreuses communes de notre territoire et conflue avec la Moselle environ 30 km en aval.



Dans la continuité des actions entreprises par l'ex-Communauté de Communes du Bayonnais à partir de 2011, la CC3M restaure l'Euron afin de le valoriser, d'améliorer la qualité de son eau et de son écologie. En effet, notamment dans les années 80, l'Euron a subi de lourds travaux lui donnant un tracé anormalement rectiligne.

Ces aménagements ont causé de nombreux problèmes : écoulements perturbés, banalisation des habitats naturels, perte de biodiversité, bandes boisées des berges absentes ou dégradées, berges sensibles à l'érosion et piétinées par le bétail...

Sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études l'Atelier des Territoires, l'entreprise SW Environnement a diversifié le lit mineur, amélioré les écoulements (suppression notamment de l'ouvrage des vannes de Lorey), renforcé la ripisylve*, stabilisé les berges, mis en place des clôtures à bétail et protégé les berges sur des secteurs clés (tels que Rozelieures). Aujourd'hui, les travaux sont presque terminés.

Ces travaux d'un montant total de 619 142€ HT sont subventionnés à 80% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.



*Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau, situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre.

Les Espaces Naturels Sensibles

Milieus humides, forestiers, ouverts ou rivières, la CC3M regorge de trésors de biodiversité. Recensés par le Conseil Départemental, les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont des milieux naturels riches, rares, fragiles et souvent menacés. En partenariat avec le département, la CC3M préserve les habitats, les espèces animales et végétales de ces ENS et y propose des animations pédagogiques de découverte et de sensibilisation.

L'ENS du Plain à Damelevières

Il fait actuellement l'objet d'une étude afin de mettre à jour les inventaires de faune et de flore pour identifier les différents enjeux permettant ainsi de définir une nouvelle gestion. L'ouverture au public faisant partie intégrante de la politique ENS, l'ENS du Plain est doté d'un sentier d'interprétation où la promenade respecte la quiétude et l'environnement. Le mobilier du sentier d'interprétation du Plain ayant été dégradé plusieurs fois, une réhabilitation est en cours par l'association L'Atelier Vert pour le compte de la CC3M.

Le départ du sentier se situe à la hauteur des terrains de tennis. N'hésitez pas à venir vous y promener en famille !

Les véhicules à quatre roues comme les quads, pourtant interdits sur le site, causent de nombreux dommages (destruction de la flore, animaux écrasés, perturbations sonores...). De ce fait, la CC3M a fait construire, par les ouvriers intercommunaux, des barrières et des chicanes.



L'ENS ZAM à Blainville-sur-l'Eau et Mont-sur-Meurthe

Un nouvel ENS a été activé : l'ENS ZAM (Zone Alluviale de la Meurthe). Il fait l'objet d'une étude visant à définir sa gestion écologique. Cette étude comprend en plus des inventaires faunistiques et floristiques sur l'ENS ZAM, des inventaires à l'Entre-Deux-Eaux à Blainville-sur-l'Eau. Il s'intègre au projet de liaison « verte » entre les trois ENS de la CC3M : l'ENS du Plain, l'Entre-Deux-Eaux et la Zone Alluviale de la Meurthe.



Crédit : Teddy BRACARD

Les Animations Nature de la CC3M

Chaque année, la CC3M propose un programme de découverte du territoire à destination des scolaires mais aussi des habitants.

La prochaine animation se déroulera le dimanche 7 octobre 2018 de 15 à 17h, à l'Espace Naturel Sensible du Plain à Damelevières.

Venez découvrir le Land Art : La nature en automne nous offre de jolies couleurs avec lesquelles nous pouvons réaliser des œuvres éphémères. Jouez, créez, imaginez ! Rendez-vous devant le saule en bord d'étang au bout du chemin du Saulcy. Animation encadrée par Semeurs d'arts et limitée à 20 personnes.

Inscription sur www.cc3m.fr
ou au 03 83 71 43 62
Contact : Florian KLEIN,
Technicien rivière,
florian.klein@cc3m.fr

Consultez notre site internet, les animations proposées par la CC3M sont régulièrement mises à jour.



Crédit : Association Semeurs d'arts



SPORTS

Changements dans les missions de l'animatrice sportive

Les missions de **Virginie COEUGNET, Animatrice Sportive** ont été redéfinies pour que l'ensemble du territoire puisse bénéficier de ses services.

Dès septembre, Virginie interviendra dans les multi-accueils de Bayon, Blainville-sur-l'Eau et Damelevières pour des séances d'éveil corporel et de motricité. Elle animera également des séances auprès du RAM (Relais Assistants Maternels).

Virginie sera disponible les lundis et mardis après-midi dans les locaux de la CC3M pour **soutenir et accompagner les clubs sportifs** dans leurs projets.

N'hésitez pas à la contacter : virginie.coeugnet@cc3m.fr

En parallèle de ces nouvelles missions, Virginie continue d'intervenir au sein de l'Office des Sports du Bayonnais pour promouvoir les bienfaits du sport : encadrement du mini-sport, animation de la gym douce auprès des séniors...



Aide au financement des formations BAFA/BAFD et encadrants sportifs

La Communauté de Communes participe financièrement aux formations des Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur – ou de Directeur (BAFA/BAFD) ainsi qu'aux formations à destination des encadrants sportifs bénévoles.

Vous pouvez obtenir les dossiers sur le site internet de la CC3M ou directement aux locaux de Mont-sur-Meurthe.

Pour bénéficier de l'aide de la CC3M, il faut :

- Habiter ou travailler sur une commune de la CC3M,
 - Présenter une attestation d'inscription à une session de formation,
- Déposer son dossier complet avant le début de la formation.

La participation dépend de la formation suivie :

- BAFA : aide de 100 € par session
- BAFD : aide de 200 € par session
- Encadrants sportifs : aide plafonnée à 100€ (l'aide ne peut excéder 50 % par session. Les aides sont cumulables, dans la limite de 100 € par personne et par an)

Communauté de Communes
CC Meurthe
3M Mortagne
Moselle

www.cc3m.fr